

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF
DIRECTION REGIONALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES
PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE**

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché N° 71/2018 du 08/07/2018 portant Sur les travaux de réalisation d'un jardin d'enfants de capacité 150 places + CMS A EL-TARF /5°RM , pour un montant de 160.039.986.37 DA / TTC, et un délai de 24 mois conclu avec l'entreprise **MEGAG ABDELHAK** , siège social : RUE **ELMEKHFI BLIDA** , vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°572 du 16/08/2018 notifié le 16/09/2018 .

- Vu le retard dans la réalisation des travaux ainsi que le manque dans les moyens humain et matériel sur chantier.

**La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région
Militaire**

Met en demeure L'entreprise **MEGAG ABDELHAK** dans un délai de **08 jours** pour relancer le chantier, afin de résorber le retard accusé dans la réalisation. Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant.